

14 SEPTEMBRE 1978.-

CHANON .-(23)

HEURE : 05 H 54

oooooooo

TEMOIN : M. Claude CAUSSANEL. 34, Beau Rivage Lavault -
Ste Anne 03310 NERIS.

LES FAITS : Le témoin et son camarade effectuaient la remorque
à un train WP 65439 sur la ligne Montluçon - Guéret. Prés de
Lavaufranche, ils notèrent le passage à basse altitude d'un
objet lumineux ponctuel qui ne leur parut pas être un avion.
En arrivant à proximité de l'avertissement de la gare de
Chanon, ils observèrent sur leur gauche ce qu'ils prirent
à bord pour un lampadaire nouvellement installé. D'une forme
hémisphérique sombre s'échappait une lueur ~~blanchâtre~~ blanchâtre
partagée en deux faisceaux, l'un dirigé vers le bas, l'autre
sensiblement à l'horizontale et cela ressemblait tout à fait
à la parabole d'un lampadaire vu de derrière. L'objet sombre
qui émettait la lumière était immobile et avait un diamètre
apparent d'environ la moitié de celui de la pleine lune.

Le conducteur " étouffa " sa machine pour mieux entendre, mais
aucun bruit ne fut perçu. L'observation se poursuivit durant
toute la ligne droite qui monte à CHANON (2 km). Puis brusque-
ment, la luminosité émise par la coupole sombre (plus noire
que la nuit) sembla s'en détacher et se transforma en une
sorte de brouillard elliptique à l'intérieur duquel le phéno-
mène disparut. L'observation totale avait duré 6 minutes.

COMMENTAIRES : Ce rapport a été effectué à partir d'une
lettre et d'un coup de téléphone du principal témoin qui ne
se serait pas manifesté si son camarade n'avait pas observé
la même chose que lui.

Pour que l'objet ait été pris tout d'abord pour un lampa-
daire, il fallait qu'il se trouve très bas sur l'horizon

IV 2880
(précision que le témoin ne put donner). Comme il paraissait aussi assez proche, à quelques kilomètres maximum) il est possible d'estimer que l'objet se tenait à l'aplomb de BORD SAINT GEORGES.

ENQUETE DU GROUPE 03100. Ref. 3 000 00 D I69978.

LDLN N° I84 (Avril 1979) P. 28.